

BREVET D'INSTRUCTEUR SPI SUR QUILLARD

Description du brevet

Cette brevet peut être suivie par toute personne détenant la certification d'Instructeur de croisière élémentaire. Les candidats ayant réussi ce clinique seront autorisés à donner une formation sur l'utilisation d'un ou de plusieurs types de voiles non endraillées.

Il est prévu que ce brevet soit donné en un jour (8 heures) avec un minimum de 4 heures sur l'eau.

Objectif

Préparer, évaluer la capacité et autoriser des instructeurs de croisière élémentaire expérimentés à offrir des programmes de Voile Canada menant au brevet de Spi sur quillard.

Conditions préalables

Le candidat doit :

1. être un instructeur de croisière élémentaire (ou de niveau supérieur) en règle de Voile Canada;
2. avoir une expérience pratique en spi (sur l'eau) à bord de navires de taille appropriée comme indiqué dans le brevet;
3. démontrer les caractéristiques et motivations dignes d'un instructeur du programme Apprentissage de la croisière / Apprentissage du bateau à moteur (AC/AB) de Voile Canada;
4. démontrer une volonté de soutenir les objectifs du programme AC/AB de Voile Canada.

Connaissances théoriques

Le candidat doit :

1. obtenir au moins 90 % sur les documents de travail de spi de Voile Canada
2. fournir un programme de cours pour un programme menant au brevet de Spi sur quillard de Voile Canada;

Compétences théoriques

Le candidat devra préparer et présenter une leçon en classe ou à quai à partir d'un sujet qui lui sera attribué en fonction des objectifs de performance du brevet de Spi sur quillard. Le sujet sera attribué pendant la clinique et le candidat aura le temps de préparer un plan de leçon.

Compétences sur l'eau

I. Évaluation des compétences sur l'eau : Voile et matelotage

Démontre des compétences en voile (à la barre et en tant qu'équipier) au moins au niveau d'un instructeur de croisière élémentaire de Voile Canada.

Démontre la capacité de naviguer efficacement avec un ou plusieurs types de voiles non endraillées en tant que chef de bord et d'équipier.

II. Enseignement et évaluation

Le candidat devra préparer et présenter une leçon sur l'eau à partir d'un sujet attribué en fonction des objectifs de performance du brevet de Spi sur quillard. Le sujet sera attribué pendant la clinique et le candidat aura le temps de préparer un plan de leçon.

Les candidats peuvent être évalués sur leur capacité à enseigner un ou tous les objectifs de performance du brevet. Les candidats doivent également démontrer leur capacité à relever les erreurs et omissions des stagiaires dans l'exécution de ces objectifs et leur proposer un encadrement et une critique constructive.

Le candidat devra connaître chaque objectif de performance, être capable de l'enseigner, et être capable d'évaluer de manière critique et d'encadrer la performance des stagiaires.

Résultats

À la fin de cette clinique, il existe trois possibilités quant à la réussite du candidat :

- a) Réussi et dossier complet;
- b) Formé – réussi et dossier incomplet (toutes les conditions préalables ne sont pas remplies; les examens / documents de travail / présentations ne sont pas complétés avec satisfaction);
- c) En formation – le candidat a échoué (il n’a pas les compétences voulues en voile, en matelotage, en planification et exécution de cours ou a eu un comportement non professionnel au cours de la clinique).

Les candidats qui n’ont pas réussi la formation recevront des directives pour pouvoir corriger les lacunes qui ont été observées et seront informés de ce qui est attendu de leur part pour obtenir la certification s’ils le désirent.

Les candidats qui ont réussi, mais dont le dossier est incomplet seront informés des exigences qu’ils doivent respecter et du délai qui leur est accordé pour y parvenir.

Brevets pouvant être délivrés

Brevet de spi sur quillard

Remarques additionnelles

Les instructeurs doivent s’inscrire chaque année avant d’enseigner ou d’accorder des certifications de Voile Canada.

Le candidat instructeur doit posséder tous les préalables avant de s’inscrire à une clinique et doit respecter toutes les exigences de certification dans un délai de quatre mois suivant le dernier jour du Programme de perfectionnement des instructeurs (PPI) auquel il a participé.

Le renouvellement de la certification est exigé pour tous les niveaux d’instructeur dans un délai de 36 mois suivant le dernier jour de l’année civile au cours de laquelle a été accordé(e) la première certification, le renouvellement de certification ou le PPI, tel qu’autorisé par le comité consultatif de la certification et de l’entraînement de Voile Canada. Les candidats qui renouvellent leur certification doivent démontrer qu’ils sont physiquement capables de prendre soin des stagiaires qui leur sont confiés. Ceci peut être accompli en passant un examen médical maritime de Transports Canada ou en démontrant des compétences en navigation et en manœuvres telles que définies par le sous-comité Croisière de Voile Canada. Ceux qui donnent des cours en formule « vie à bord » doivent obtenir le certificat médical maritime de Transports Canada.

Le renouvellement de la certification est obtenu auprès de Voile Canada selon le Manuel des pratiques et procédures d’AC/AB ou le site Web de Voile Canada ou en participant à un PPI afin de maintenir ou rehausser ses compétences d’instructeur ou d’IE.

Exigences d’ordre physique pour les candidats

Ces clinique comportent de courtes périodes de travail physique et exigent une force moyenne du haut du corps ainsi qu’une agilité et un équilibre suffisants pour se déplacer sans danger sur le bateau.

Les candidats devront montrer qu’ils possèdent de bonnes aptitudes pour la communication et de bonnes compétences en coaching. Ils devront également montrer qu’ils sont capables de manœuvrer en toute sécurité une embarcation utilisée pour l’enseignement avec des stagiaires novices à bord dans des conditions de vent et météorologiques pouvant aller jusqu’aux limites supérieures d’un avertissement de vent fort.

Les candidats qui donneront formation en formule « vie à bord » devront aussi respecter les exigences prévues pour les instructeurs de croisière intermédiaire.

Renseignements supplémentaires

Pour en savoir davantage sur la marche à suivre pour devenir un instructeur de quillard ou de croisière de Voile Canada, veuillez communiquer avec votre association provinciale de voile ou avec Voile Canada.